L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 3 SEPTEMBRE 1882.

Jules Claretie, dans le *Temps*:

Venu à Saint-Malo pour y voir, sur la plage de Dinard, courir les *petites mouettes* de Paris, ce que j'aurai surtout vu et revu (vous allez sourire) chez ces Malouins dont la vieille ville de granit me plaît cent fois plus que Dinard, si profondément surfait et d'un agrément fort médiocre à mon avis, c'est le classique rocher du Grand-Bey, où Châteaubriand dort de son dernier sommeil.

J'avoue que j'y suis retourné par deux fois et que, loin de la musique du Casino et du brouhaha des régates, du chic et du faux chic des *mouettes* petites et grandes, je suis demeuré là des heures, accoté au mur écroulé du fort démoli, relisant les lettres d'Hippolyte de la Morvonnais réclamant pour Chateaubriand vivant le tombe que le grand écrivain demandait et que le conseil municipal hésitait à donner, sans compter le génie militaire, qui refusait un pan de rocher à cet autre génie répliquant : "Et quand des boulets viendraient frapper mes os, qu'importe! je suis un vieux soldat!"

Je retrouvai la lettre où Lamartine, souscrivant pour le tombeau de l'auteur des *Martyrs*, dit : "Le peu que j'ai de poésie je le lui dois." J'avais vu, près du château, l'*Hôtel de France*, qui tient sans doute à lutter de *modernisme* et de confort avec l'*hôtel Franklin*, démoli, en proie aux réparations, éventré et laissant apercevoir sur la muraille de ce qu'était il y a peu de mois encore une salle à manger cette inscription en lettres d'or : *Ici est né Châteaubriand*, au-dessous des armes du vicomte et de cette fière devise de la famille :

Mon sang teint les bannières de France.

La maison natale de Châteaubriand démolie pour faire des chambres aux baigneurs et aux Anglais! Profanation qui n'aurait d'égale que celle que je vois poindre : la ville de Saint-Malo laissant mettre en vente la vieille maison noire où est né Duguay-Trouin, antique nid de marins où loge justement un ancien marin qui travaille au port, logis historique qu'on veut vendre vingt-trois mille francs et qu'un entrepreneur quelconque pourra transformer aussi en hôtel garni, si la ville de Saint-Malo ne sauve pas cette mesure historique.

Allons, puisqu'on abat à coup de pioche les demeures où ils naquirent, nos grands hommes ont bien raison de se choisir, comme Chateaubriand, un tombeau inaccessible aux démolisseurs, aux apôtres de l'*alignement* et de la symétrie. Là-haut, sur la pointe du Grand-Bey on ne bâtira jamais un hôtel, j'espère. Cette croix de granit, cette pierre tumulaire, cette grille où des passants ont écrit, à la pointe du couteau, leurs noms inconnus et inutiles, lorsque ce mort n'a pas voulu, lui, qu'on pût y lire le sien—ce tombeau n'a pas à craindre les ingénieurs, les démolisseurs et les architectes.

On a dit que c'est par vanité que Chateaubriand a voulu prendre pour piédestal le rocher du Grand-Bey, ce Sainte-Hélène littéraire. Par fierté, oui; par orgueil, non. Non, ce n'est pas orgueil, c'est la simple piété aux premiers souvenirs qui a porté Chateaubriand à vouloir reposer sur cette pointe de roc devant l'immensité de cette mer, toute bleue maintenant, qui bruit à mes pieds, émergeant de petits rochers, des fortins, des ruines, des phares.

Enfant, il a dû souvent grimper là, s'asseoir et frôler en laissant pendre ses jambes sur les roches rousâtres vêtues de varech. Il s'est accoté contre cette immensité au bout de laqueile Atala, Céluta l'attendaient, dans un monde nouveau.

Et cette solitude a sa grandeur. Ce murmure éternel de l'eau berce dans l'éternel sommeil ce génie, comme un grand enfant endormi. J'entends des Parisiens, une jeune femme et un homme qui peut être son mari ou son père, s'approcher par la brèche du fort, elle, dédaigneuse, étonnée, regardant cette grille de fer, cette croix de granit, solide et petite comme le grand Breton et, au bout d'un moment :

—Quelle idée, dit-elle, de se faire enterrer là!

Puis bientôt :

—Il n'y a rien d'écrit; il n'y a qu'une couronne. Ça ne valait pas la peine de monter si haut!

Non, rien, encore une fois, il n'y a rien d'écrit. *Ici gît point de nom*, comme Lamartine l'a dit d'un autre. Mais s'est ce néant même, cet anonyme dans la mort qui fait la majesté de cette tombe. Que d'autres raillent ce désenchanté de génie, ce grand mélancolique en détresse qui a voulu s'arranger dans la mort un repos qu'il n'a point connu durant la vie; que d'autres reprochent à cet aiglon de la pensée moderne cet appétit du tombeau qui torturait aussi Charles-Quint las du pouvoir, comme Chateaubriand était réveillé des rêves de gloire, je trouve une superbe et vaillante ironie dans ce vœu d'un homme qui fut tout et qui ne voulut rien, pas même une inscription, aucun titre, sur la pierre grise de sa tombe.

Des titres! de ces souvenirs d'honneurs passés! à quoi bon? Qui songera jamais, devant cette pierre entourée d'herbes où le vent de mer met un frisson, qui aura l'idée de rappeler que celui-là fut ambassadeur, pair de France, ministre? Il fut Chateaubriand, voilà tout. Il fut écrivain, un grand écrivain, et cela suffit.

Et combien il en vit passer, tomber, disparaître, s'écrouler, s'émietter, dévenir des ombres et des poussières d'hommes, ce mort dont toute l'ambition fut de laisser un nom assez éclatant pour demeurer illustre sans être même gravé sur un tombeau. Un nom! Laisser un nom! Grande ambition d'ailleurs et hautaine. Et autour de ce nom, le respect demeure. Autour de ce tombeau, les ombres, plus durables que celles des ministres, les ombres chères de Velléda, la vierge gauloise, ou de Cymodocée, la martyre, reviennent peut-être la nuit pour consoler le mort de toutes les sottises qu'il entend tomber, pendant le jour, des lèvres des visiteurs.

—Comme c'est mesquin! dit encore une *baigneuse* égarée là par hasard. On aurait pu faire quelque chose de *mieux* que ça!

Mais non, madame, non, on ne trouva jamais mieux pour célébrer une gloire que le murmure des vagues et le bruit du vent.

Je reste là, tout à ce panorama superbe, les yeux sur les tourelles grises du vieux Saint-Malo, sur la plage où les enfants font, là-bas, des trous dans le sable, sur le midi et le cap Fretel, qui enserrent cette baie superbe, cette mer d'un bleu de Méditerranée, les maisons blanches de Paramé, la côte de Dinard, et j'entends les éternels propos de la banalité qui raille autour du génie, vivant ou mort, debout ou couché :

—Comme ceci a dû être facile, un enterrement ici! Imposer des honneurs à des compatriotes, c'était de l'*égoïsme*!

—Oh! mais il était très égoïste, Chateaubriand. Dans ses *Voyages*, il ne parle que de lui!

Et de qui voudrait-on qu'il parlât?

Et il y a tant de sots, de médiocres et de vaniteux qui ne parlent que d'eux-mêmes. Gardez donc à un grand homme le crédit que vous faites à une foule d'imbéciles.

Décidément, l'auteur des *Martyrs* a eu raison; et, en fait d'écume et de crachat, mieux valent encore le crachat et l'écume de la mer!

—On sait qu'à la suite de l'émission de faux billets de cent francs, faite par le fameux Giraud, dit de Gatebourse, la Banque de France modifie le type de ses billets, qui étaient alors de couleur noire, avec vignette carrée; elle crée les billets bleus actuels.

De l'avis de tout le monde, ces billets étaient impossibles à imiter, même par la photographie: la couleur bleue ne "venant" pas, comme on dit en terme de métier. Mais, depuis, l'art de la filouterie a fait beaucoup de progrès, et, comme on l'a vu à propos de la dernière affaire de falsification, on a trouvé, non pas un, mais plusieurs moyens de photographier les billets, et, par suite, de les reproduire par la photogravure.

La Banque vient de se décider à modifier de nouveau le type de ses billets. Le nouveau modèle est dessiné par le peintre Baudry et gravé par Robert.

On a tenu à rendre la contrefaçon, sinon impossible, du moins très difficile, par l'excessive finesse du dessin. Pour cela, M. Baudry a dessiné d'abord son billet sur un tableau de trois mètres de largeur et de un mètre vingt-cinq de longueur, puis, avant de le confier au burin, il l'a fait réduire par la photographie aux proportions du billet ordinaire.

Le travail de gravure fait par M. Robert à la Banque de France a duré plusieurs semaines.

Soixante millons de billets de cent francs du type nouveau seront mis en circulation vers le mois d'octobre. A partir de ce moment, tous les anciens billets qui rentreront à la Banque de France ou dans les succursales seront annulés et détruits.

L'Académie des sciences morales, de Paris, avait, en 1878, adopté pour le prix Rossi la question suivante : "Du rôle de l'Etat dans l'ordre économique." La question était des plus intéressantes, et nous ne sommes pas surpris que l'appel ait été entendu par un grand nombre de concurrents. L'Académie a partagé le prix entre deux mémoires : l'un des auteurs couronnés, M. Jourdan, vient de publier un travail, qui justifie pleinement la distinction dont il a été honoré. Il est en effet composé dans une excellente méthode et avec un grand esprit d'élévation. On voit que l'auteur est également familier avec les leçons de la philosophie et les renseignements de l'histoire. C'est à l'aide des grandes lois découvertes par les esprits les plus éminents et confirmées par l'expérience des sociétés humaines qu'il classe et explique les faits accumulés par son immense érudition.

On voit aussi par les nombreuses citations empruntées aux économistes, soit français soit étrangers, que M. Jourdan s'est tenu au courant de tout ce qui se publie, soit en France, en Belgique, en Italie, en Angleterre et en Allemagne. Il s'est donc entouré sur chaque question des documents les plus complets. Quant aux solutions qu'il a données à chacune des questions abordées dans son livre, nous ne pouvons même pas les indiquer! tant elles sont nombreuses; nous pouvons seulement en marquer le principe, caractère, qui est la modération.

M. Jourdan est un économiste, ennemi par conséquent des socialistes qui veulent assurer partout la prépondérance de l'Etat. Il tient, au contraire, pour la liberté, et n'admet l'intervention de l'Etat que là où elle est indispensable. Mais il la croit nécessaire pour assurer un certain nombre de services, celui de l'instruction publique, par exemple; tout par l'Etat, rien par l'Etat, ce sont deux formules absolues qu'il repousse également. Il rappelle l'anecdote assez piquante racontée par l'abbé Ganani : Un Napolitain apprend en rentrant chez lui la mort du préfet de la ville, du cardinal-archevêque et celle du vice-roi; il s'écrie : "Ah! mon Dieu! tout est perdu!"

Le lendemain se passe sans troubles, et chacun continue à vivre comme la veille. "Oh! dit-il, le monde va donc tout seul!" Non! le monde ne va pas seul, mais il est évident qu'il tend tous les jours de plus en plus à se passer de maître, et que le rôle de l'Etat tend à diminuer de plus en plus, au moins en ce qui touche à l'ordre économique.

Il n'en est pas moins vrai que le développement de la civilisation, avec les besoins qu'elle crée tous les jours, appelle aussi l'intervention de l'Etat dans une foule de services que on connaissait pas une société moins avancée. Tout est dans une question de mesure, et cette mesure, M. Jourdan nous paraît l'avoir presque toujours exactement indiquée.

—Voici, recueillie par le *Nouvelliste* de Rouen, une triste histoire qui vient de se passer à Bruneval, une petite plage située à quelques kilomètres d'Etretat :

Depuis l'an dernier, on voyait errer sur les bords de la mer une petite fille de douze ans, chétive et maladive, sans famille, sans nom, sans domicile, et idiote pardessus le marché.

On ne pouvait s'empêcher d'avoir le cœur serré devant sa pauvre figure pâle, avec ses grands yeux énormes. On l'appelait *Marie l'Abrutie*. Elle pêchait des crevettes pour vivre, et elle les prenait avec une singulière habileté.

Lorsque sa pêche avait été mauvaise, on la nourrissait dans quelque ferme par charité.

Jamais l'enfant ne sourirait; elle parlait à peine et ne semblait pas comprendre ce qu'on lui disait.

Jeudi elle allait porter des crevettes chez la comtesse de C.... qui habite un chalet dans ces pays, lorsqu'en passant devant l'église elle la vit belle, toute draperies blanches.

Comme elle regardait cela :

"Croyez-vous qu'elle ne serait pas plus heureuse si elle était morte aussi? dit un pêcheur du pays en la montrant du doigt d'un geste de pitié.

L'idiote tressaillit. Elle avait compris. Toute la journée, probablement, ces paroles bourdonnèrent dans son faible cerveau, car le soir, rencontrant un gamin du pays, elle lui dit confidentiellement qu'elle allait être plus heureuse que lui.

Elle vint ensuite chez la comtesse de C... chez laquelle elle avait toujours trouvé bon accueil, pour lui dire qu'elle s'en allait pour ne plus revenir.

On n'attacha aucune importance à ses paroles et on ne s'occupa pas d'elle.

Vendredi matin, on la trouvait flottant sur la mer, à 500 mètres de la grosse Roche-du-Curé. Elle tenait entre ses mains crispées le filet qu'elle portait ordinairement, et avec lequel elle s'était jetée à l'eau.

L'état civil de la pauvre morte n'a pu être constaté; seulement elle aura de belles funérailles, car c'est la comtesse de C.... qui s'est chargée de tous les frais.

La fête de la Sainte Marie a donné lieu à une vente considérable de bonquets de toutes dimensions, à Paris.

Cette consommation de fleurs a duré deux jours, et les marchands ont eu de la peine à satisfaire à toutes les demandes, car le nombre des personnes qui portent le nom de Marie est considérable.

On a calculé, approximativement, que la vente des fleurs a dû atteindre le chiffre de 300,000 fr.

UNE CAUSE DIFFICILE A JUGER.

Le père, la mère et le fils viennent s'asseoir au banc des prévenus, en pendant avec un vieux brave homme qui va se placer au banc de la partie civile.

M. le président (au plaignant)—Que reprochez vous à ces gens-là?

Le plaignant, atteint d'un enrouement auprès duquel celui de Jean Hiroux rappellerait le timbre de la Patti, fait entendre une espèce de râlement, qu'il accompagne d'une mimique très accentuée et d'un roulement d'yeux effrayant, mais pas un traître mot n'est intelligible.

M. le président (prêtant l'oreille)—Quoi?

Le plaignant recommence, réunit ses efforts pour faire sortir sa voix et ne parvient qu'à mélanger son râle de quelques éclats qui rappellent les petites trompettes de bois, d'un sou, qu'on donne aux enfants.

M. le président — Ah! cela n'ra pas tout seul. (Rires.) Avez-vous des témoins?

Le plaignant fait un signe affirmatif et continue à parler (à parler est une manière de parler).

M. le président—Non, non, c'est inutile; nous allons entendre vos témoins.

Un témoin s'avance.

M. le président—Levez la main.

Le témoin tend l'oreille.

M. le président—Levez la main!

Le témoin fait signe qu'il n'entend pas.

M. le président—Un plaignant muet, on c'est tout comme, un témoin sourd... [Au plaignant] Avez-vous d'autres témoins?

Le témoin fait un signe négatif.

M. le président—S'il n'est pas bien explicite, voilà une affaire qui ne sera pas facile à juger.

Sur l'ordre de M. le président, l'audiencier crie dans l'oreille du témoin de lever la main, de prêter serment, puis de dire ce qu'il sait.

Le témoin—Moi! mais je ne sais rien.

Etonnement du plaignant, qui, avec la voix que vous savez, élève la folle prétention de se faire entendre d'un sourd; il interpelle le témoin. [Rires bruyants dans l'auditoire.]

L'audiencier—Au témoin]—M. le président demande, si vous ne savez rien, pourquoi on vous a assigné?

Le témoin—Seulement, je suis accusé d'avoir trouvé une pièce de dix sous en revenant de mon travail.

M. le président—Il ne s'agit pas de vous, personne ne vous accuse; allez vous asseoir.

L'audiencier [dans l'oreille du témoin] —Allez vous asseoir.

Le témoin Oh! je suis pas bien fatigué.

M. le président [au plaignant]—Eh bien, il ne sait rien, votre témoin.

Le plaignant semble protester par ses gestes.

M. le président—Vous ne pouvez pas le faire parler, puisqu'il ne sait rien; il n'y a que vous qui sachiez quelque chose, et vous ne pouvez pas parler.

Comme, en définitive, le rôle porte le mot "injures," le tribunal, dans de pareilles circonstances, l'a jugé l'affaire *entendue*, et a renvoyé les trois prévenus des fins de la plainte.

TRAITÉ DU HAUT EN BAS.

A moins d'être injurié d'une fenêtre du sixième quand on passe dans la rue, il est assez difficile d'expliquer ce qu'on peut entendre par être traité du haut en bas, et, dès lors, de rendre justice à M. Ligournon.

Du reste, il est plein de rétiocnces, ce brave Ligournot. Il dit, par exemple, de son adversaire Bargon : "Cet homme-là, tel que vous le voyez, avec son air bête, a une figure bien trompeuse;" et quand Bargon s'écrie, en ouvrant de grands yeux unis et étonnés : "Moi?" Ligournot complète sa pensée en ajoutant : "Oui, il est plus bête qu'il en a l'air!" ce qui lui attire cette réflexion de M. le président : "Vous vous plaignez d'avoir été injurié, et vous commencez par injurier vous-même."

Et Bargon d'ajouter avec raison : "Si c'est pour me dire ça qu'il me fait venir ici."

M. le président [au plaignant]—Quelles sont les injures que Bargon vous aurait adressées?

Ligournot—Oh!.... il m'a traité du haut en bas.

M. le président—Enfin, quelles injures?

Ligournot—Voilà comme c'est venu : l'ai vous dire que monsieu Bargon est marchand de fromages, ou plutôt qu'il n'était pas marchand de fromages, mais qu'il est venu se mettre marchand de fromages, tout en face de moi, qui est marchand de fromages. [Rires.]

M. le président—Ah! passons les fromages.

Ligournot—Bon.... parce que, imaginez vous qu'il y a sept ou huit ans je l'avais rencontré à Mémorency où j'avais été acheter des cerises, vu que j'étais marchand de cerises, et que lui, qui n'était pas marchand de cerises, s'était mis à vouloir vendre des cerises. [Rires.]

M. le président—Allons, voilà les cerises maintenant; mais arrivez donc aux injures!

Ligournot—Voilà : c'est venu d'une ancienne affaire, que, dans ce temps là je vendais de la salade, et que lui, qui n'était pas marchand de salade....

M. le président—Voulait vendre de la salade, je vous vois venir. Arrivez aux injures, ou je vous retire la parole.

Ligournot—Eh bien, messieurs, il m'a traité.... oh! mais traité.... Enfin, du haut en bas, comme dit c't'affaire.

M. le président—Mais quoi?.... Citez donc une injure.

Ligournot — Quoi?.... pendant une heure, monsieur, que ça a duré, devant ma propre boutique, quelles injures!.... Mais, tenez, je vas vous dire d'où c'est venu : c'était dans le temps que je vendais....

M. le président—A-savoyez-vous.

Ligournot—Alors nous avions en....

M. le président—A-s-y-z-vous. Nous allons entendre les témoins : combien y en a-t-il?

L'audiencier — Dix-sept, monsieur le président.

M. le président—Le tribunal en entendra trois.

Ligournot [s'exaltant]—Trois! trois!

M. le président—Si vous ne vous taisez pas, je vous fais sortir.

Ligournot—Trois!

Les trois témoins entendus déclarent qu'ils n'ont entendu aucune expression injurieuse; qu'ils ont seulement assisté à une discussion à propos de rivalité commerciale, à des reproches mutuels, etc.

M. le président [au plaignant] — Eh bien, vos témoins n'ont entendu aucune injure.

Ligournot—Ces trois là; mais les quatorze autres?

M. le président—Que diraient ils, les quatorze autres?

Ligournot—Ils diraient qu'il m'a traité du haut en bas. [Rire dans l'auditoire.]

Le plaignant ne sortant pas de là, Bargon a été acquitté du haut en bas.

LA LOI SUR LES OIES ROTIES.

On s'instruit tous les jours. Ainsi, nous apprenons, par un marchand de vin, qu'il y a, relativement aux oies rôties trouvées sur la voie publique, une législation, un règlement, ou tout au moins un usage dont nous avions jusqu'ici ignoré l'existence. Ce marchand de vin a été renseigné sur ce point par ce qu'il appelle un "homme de loi," de l'*oie* serait mieux.

Il est prévenu de vol.

M. le président—Eh bien! vous avez, paraît-il, trouvé une oie, et vous l'avez mangée.

Le prévenu—Oh! je ne l'ai pas mangée tout de suite.

M. le président—Qu'est-ce que cela fait? Tout de suite ou le lendemain, vous l'avez mangée.

Le prévenu—Faites excuse, je vas vous expliquer :

J'étais sur le devant de ma boutique; qu'est-ce que je trouve par terre, à ma porte? une oie toute chaude dans du papier. Je dis à ma femme : "Tiens, serre donc ça, en attendant qu'on le réclame."

M. le président—Il fallait porter cela chez le commissaire de police.

Le prévenu—Ah! vous allez voir. J'ai été parler de ça à un homme de loi, qu'on m'avait dit que j'en trouverais un dans la cour de la justice de paix, et que, de fait, j'en ai trouvé un. Pour lors, je lui ai conté mon affaire. Il m'a dit : "Pour les oies rôties, on a trois jours; passé les trois jours, on peut la manger par soi-même." [Rires dans l'auditoire.] Pour lors, au bout des trois jours, comme on ne la réclamait pas, nous parlons de mettre le couteau dedans. Mais des voisins, que j'avais invités à en manger, preuve que je ne m'en cachais pas, me disent : "S'il elle était empoisonnée!—Fichtre, que je dis, c'est vrai ça, c'est bien drôle!— Mais, que me dit un voisin, il y a un moyen : Donnez en un morceau à un chien, et, s'il n'en est pas incommodé, nous ne sommes pas plus de marbre que lui, et nous pourrons manger l'oie." Ce qui est dit est fait. Nous donnons à un chien la tête, le cou et le *pigier*, dont qu'il a été enchanté, et qu'alors, le soir, il se portait comme la société qui est ici. [Rires.]

Pour lors, nous avons dit : "Mangeons l'oie. Seulement que, pour être encore plus sûrs, nous avons mis dedans cinq pièces de 20 sous dans une botte de cresson [Rires bruyants], et nous l'avons fait recuire, vu que les cinq pièces et le cresson auraient détruit le poison, au supposé qu'il y en aurait.

M. le président—En voilà assez; nous allons entendre la rôtisseuse.

La rôtisseuse—Si j'avais été là quand on m'a volé l'oie, tout ça ne serait pas arrivé; mais quand c'est mon mari, ça peut se faire, vu que c'est un homme qui n'a pas de tête, et qu'il la perd pour une pratique de deux sous.

M. le président—Voyons, il s'agit de l'oie, vous nous parlez de votre mari : arrivez donc au fait.

La rôtisseuse — Voilà; quatre jours après le vol de l'oie....

M. le président—Mais le vol, d'abord, comment s'est-il fait?

La rôtisseuse—Ah! je ne sais pas, c'était mon mari qui n'est bon à rien; seulement, j'ai su qu'un sergent de ville avait vu le coup et avait couru après le voleur; je suppose qu'il aura jeté l'oie; si bien que, quatre jours après, une voisine vient me dire : "Si vous voulez savoir qui a volé votre oie, je vais vous le dire."

Le prévenu—C'est madame Bourdon, parce que je ne l'avais pas invitée à en manger sa petite part, que c'en est même dégoûtant de la part d'une dame de se venger pour un morceau d'oie.

M. le président [au témoin]—Enfin vous êtes alliée chez le prévenu. Qu'a-t-il répondu?

La rôtisseuse—Il m'a dit : "Ah! mon Dieu! c'est à vous l'oie?—Oui, c'est à moi.—Ah! dame, c'est trop tard; on a trois jours pour les oies rôties, fallait venir avant-hier.—Alors, que je lui dis, payez-la moi." Il n'a pas voulu, comme étant dans son droit des trois jours; alors j'ai été au commissaire.

Le prévenu—Je le croyais, je le croyais; je suis tout prêt à payer l'oie; c'est combien? [Il se fouille.]

—M. le président—Vous réglerez cela entre vous.

Le tribunal délibère.

La rôtisseuse—Elles sont hors de prix dans ce moment-ci.

Le tribunal n'a pas vu dans la cause l'intention frauduleuse voulue par la loi; le prévenu, d'ailleurs, offrant d'indemniser la plaignante. Il l'a donc acquitté; seulement l'oie va probablement lui coûter plus cher qu'au marché.

Mais il serait bon d'être fixé sur le délai du trois jours relatif aux oies rôties, au double point de vue du droit et de la fraîcheur.

—On mande, de Lisbonne le 12 août :

"Des avis de Buenos-Ayres, en date du 15 juillet, signalent le naufrage, au Cap Horn, d'un navire ayant à bord le lieutenant Bove et les membres de l'expédition italienne antarctique.

"Le lieutenant Bove et ses compagnons ont été sauvés par la barque anglaise Allen (Soden."

—On trouve dans les *Mémoires secrets* à la date du 11 août 1780, des renseignements sur le nombre, la nature et la qualité des feuilles périodiques qui arrivaient de province à Paris en 1780. En voici la nomenclature qui, à cette époque, étonnait par son nombre et sa variété les Parisiens :

"Affiches du Dauphiné", paraît le vendredi de chaque semaine, septième année littéraire, donne des énigmes.

"Affiches de Bordeaux", paraît le jeudi, mal faite; on n'y trouve rien de ce qu'on attendrait d'une aussi grande feuille de commerce touchant les mouvemens du port.

"Annonces, affiches et avis divers de la généralité de la Rochelle," paraît le vendredi, mal faite pour les mouvemens du port, contient des énigmes.

"Annonces, affiches et avis divers de la Haute-Normandie" paraît le vendredi à Rouen, mal faite sur l'objet capital, copie les autres.

"Affiches générales de Bretagne," paraît le vendredi, bien faite.

"Affiches d'Angers," capitale de l'apanage de "Monsieur," frère de France et frère du Roi, utile pour le lieu.

"Journal de la généralité de Montpellier," paraît le jeudi, littéraire et pillant les autres.

"Affiche du Maine", paraît le lundi, s'imprime au Mans, peu intéressante.—"Affiches d'Auxerre", paraît chaque quinzaine, purement utile pour six pages, ayant pour devise "Sparas collegit collecta dispersit." "Annonces pour la ville de Marseille", hebdomadaire, bien fait, littéraire, détaillée pour le mouvement du port.—"Affiches de la Touraine et pays Saumurois", huit pages, littéraire, s'imprime à Tours. "Feuilles hebdomadaires pour la province d'Auvergne", littéraire.

"Affiches des Evêchés et Lorraine" huit pages, paraît le jeudi avec cette devise : "Cogimur ipsens commoditate frui"; s'imprime à Metz, littéraire et bien faite "—Affiches de l'oitou," paraît le jeudi, assez bien faite, parfois littéraire.—"Annonces, affiches et avis divers de l'Orléanais," paraît le vendredi; il y a constamment une énigme pour les amateurs.—"Feuille hebdommadaire de la généralité de Limoges," paraît le mercredi; littéraire; en est à sa sixième année.—"Affiches de Lyon," paraît le mercredi.

Mais abrégeons. La nomenclature se termine par les "Affiches de Picardie, Artois et Soissonnais," celles de Besançon, celles de Laon, et enfin le journal Breton

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 52 rue Dauphine, immédiatement après 14 Alles formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le renvoyer de leur art.
Succès de galanterie artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE,
BUREAU ET RESIDENCE,
150.....RUE DU CANAL.....150
près Baronne.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août—

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180
Près Rampart
Mai—1an D Ms f

VOULEZ-VOUS VOIR?
ET VOIR PARFAITEMENT?
ALLEZ ALORS CHEZ
E. CLAUDEL, opticien,
Anciennement chez C. DUHAMEL
96 rue du Canal, près Camp
Et achetez-y une paire de LUNETTES en or, argent, en acier ou en nickel.
VERRES de tout genre.
Véritable cristal de roche
Essayez-le et vous n'aurez affaire à personne autre.
Réparation de LORGNONS D'OPERA.
Réparation de tous les INSTRUMENTS d'optique, de mathématique, de marine et de philosophie.
Batteries électriques, Microscopes, etc.
Thermomètres, Verres d'opéra, Instrument dessin, etc. 20 fev—

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES,
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements à spermatorrhée et tous les désordres de la NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme sans douleur.
Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. La FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS ici ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables Cabinet No 6 rue Sud-Esmarte, près de la rue du Canal Nlle-Orléans. 16 Al—1an

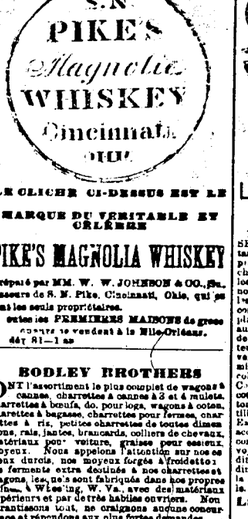

LE CLICHE CI-DESSUS EST LE MARQUE DU VERITABLE BY ORLEBER
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
répété par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui seuls sont les seuls propriétaires.
Entes les PERMIERES MAISONS de grosse ouvre en vendent à la Nlle-Orléans.
déc 31—1an

BODLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à canne, charrettes à canne à 3 et 4 mules, charrettes à bœufs, do pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, carretes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rails, barres, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à l'oxidation; les fermes extra doublées à nos charrettes et wagons, les, ne s'sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par des très habiles ouvriers. Non garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 18 et 20 rue Union.
Mai 1882—1an

Mme BONOMO, sage-femme, et mde sin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femme et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les pulses aux jambes. Chambres pour dames sur le point d'accoucher, avec ou bos traitement et à des prix en rapport avec les gens. Visible à toute heure. Expérience depuis 25 ans, elle se recommande au p
16 Ma—1an

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17.....RUE BARONNE.....17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUENEWALD.

PHARMACIE DUCONGÉ.
39.....RUE DE CHARTRES.....39
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de:
MÉDICAMENTS PATENTES, FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Agence pour la vente du Wilson's Dysentery Remedy. 1er sept 82—1an

Use Lawrence & Martin's
TOLU ROCK & RYE.
Pour les RHUMES, MAUX DE GORGE, BRONCHITES, L'ASTHME, la PNEUMONIE, la PHTHISIE, les MALADIES DE LA GORGE, de la POITRINE et des POUMONS.
BALSAM DE TOLU FAULTE MEDICALE contre les attaques de GORGE, la CONSOMPTION à leur début et à des périodes avancées, et contre toutes les MALADIES de la GORGE, de la POITRINE et des POUMONS; mais il n'a jamais été utilisé plus avantageusement qu'en mélange avec le TOLU ROCK and RYE. Ses propriétés adoucissantes sont celles d'un stimulant et d'un tonique capables de refaire le système après que le rhume a été guéri.
Prix du quart de bouteille : 25 cts.
ATTENTION! Ne vous laissez pas tromper par les marchands qui tachent de substituer du ROCK and RYE au place de notre TOLU. ROCK RHUMES, des BRONCHITES, L'ASTHME, les MAUX
ATTENTION! Ne vous laissez pas tromper par les marchands qui tachent de substituer du ROCK and RYE au place de notre TOLU. ROCK and RYE, qui est le seul article médicamenté—la véritable a une étiquette particulière sur chaque bouteille; ce qui permet de le vendre par les Droguistes, Grocers et marchands partout.
SANS TAXE OU LICENCE SPÉCIALE.
TOLU ROCK and RYE Co., Propriétaire, 41 rue River, Chicago, Ill.
A vendre en gros par F. Hollander, I. L. Lyons & Co; E. J. Hart & Co.; Fisch Preston & Co. ohm 1dt & Ziegler. 25fev—6m—1Jim Mar Je

WILLIAM L. CUSHING,
Agence pour la vente des
MOULINS A COTON EAGLE, PRESSES et MACHINES A COTON.
166 rue Gravier et 17 rue de l'Union.

Moulins à Coton Eclipse.
Ce moulin à Coton Eclipse, tel que la fabrique la "Eagle Cotton Gin Company" a de nombreuses et précieuses améliorations que ne possèdent pas les Moulins Eclipse fabriqués par d'autres compagnies, et est bien supérieur à tous les autres. J. E. Carver anciennement de Memphis est maintenant à l'emploi de la Compagnie.
Le Eclipse Hulling Gin
Se paiera par les économies qu'on réalisera en égrenant 75 balles de coton et qu'on perdrait avec les moulins simples, ou en d'autres termes, les échantilons améliorés valent de un à deux sous de plus par livre.
Les facteurs de coton et les planteurs voudront bien sous faire demander des circulaires leur donnant une description complète des moulins et des presses à coton. Les machines à coton sont fabriquées sur mesure et toutes les machines en magasin à la Nouvelle-Orléans. Les envois peuvent s'opérer en moins de une heure d'avis.
Presses à coton avec vis de Stedman Newell.
Mues à la vapeur et la puissance de chevaux elles sont construites plus solidement, égrènent plus rapidement et ferment de plus grosses balles qu'aucune autre presse. Pour plus amples informations s'adresser à
W. L. CUSHING, Agent,
166 - - Rue Gravier - 166
En face de l'Hôtel St Charles.

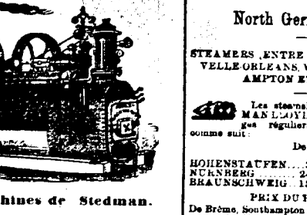

Machines de Stedman.
Machines et bouilloires portatives et station naires de Stedman. Moulins à scie de Stedman. Puissance de chevaux de Stedman. Vis Newell de Stedman, Stafting, Courroies et Poulies de Stedman.
Les noms de 567 planteurs peuvent être donnés qui, depuis plus de vingt ans font usage des machines de Stedman.
Poinvent et Farre, les propriétaires du plus grand moulin à scie du Sud, font usage des machines Stedman.
J. J. White, le plus heureux des marchands de bois de charpente sur le Jackson Railroad, a fait une grande fortune avec les machines et scies de Stedman, à Mobile City.
Presses à Coton.
Les meilleures presses à coton sont offertes à prix réduits, telles que
Bradley & Hurlbut Press, Paxton's Patent Steam Presses, Ide and Celebrated Hower and Steam Presses, Stedman's Portable Self-Supporting Newell Screw Press, Schofield's Steam and Horse Power Screw Press, Beasley Steam Power, Stedman's Heavy 800 pounds Steam Press, Newell Bottom Screw Roll, Cheap Hand Press, Eagle Hand Press, Ingersoll Hand Press, Planters Bottom Press, Harris Patent Press.
Toutes ces presses sont vendues aussi bas que les informations s'adresser à
Machines portatives et stationnaires de Blymer.
Toutes les machines sont vendues à des prix de manufacturiers.
W. L. Cushing, Agent,
166 rue Gravier,
En face l'Hôtel St Charles.
Nlle Orléans.